

CLASSES VIRTUELLES

Public : Cette formation s'adresse aux intermédiaires d'assurance (courtiers, agents généraux, mandataires d'assurance et mandataires d'intermédiaires en assurance) et leurs collaborateurs

Prérequis Pédagogique :
Pas de prérequis pédagogique

Prérequis techniques :

- Disposer d'un lieu calme
- Disposer d'un pc équipé d'un micro et d'une webcam
- Avoir idéalement un casque audio avec micro

Modalité :
Classe virtuelle (100% digital)

Tarif :

- 190 €
- 160 € pour un partenaire Alptis

Durée : 1 session de 2h30

Méthodes mobilisées :

La pédagogie des classes virtuelles alterne des séquences d'1h maximum avec des temps de pause, des temps d'exercices (en ligne ou hors-connexion) et des temps d'échanges. Ce rythme permet de concilier apprentissage efficace et concentration.

Modalités d'évaluation :

Pour évaluer le module, vous devez avoir répondu aux modalités de l'évaluation finale. Vous devez obtenir un score minimum de 70 % de bonnes réponses pour inscrire la formation à votre tableau des réussites.

Sanction de la formation :

Attestation de réussite

Contact :

Patricia Mondragon
04 27 85 27 45
exploris@alptis.fr

Retrouvez toutes nos formations sur
exploris.alptis.org

Les fondamentaux de la retraite

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre l'importance de la préparation de sa retraite
- Appréhender le contrat d'assurance retraite PER

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

À l'issue de la formation, le stagiaire aura la capacité :

- Comprendre le fonctionnement du système de retraite français
- d'expliquer le fonctionnement de l'assurance retraite (PER) depuis la loi PACTE

PROGRAMME

Le système de retraite français

- Principes généraux de notre système de retraite
- Le calcul de la retraite
- L'âge de départ à la retraite
- Le minimum vieillesse

Les assurances retraite

- Dispositifs avant la loi PACTE
- Dispositifs depuis la loi PACTE

